

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2020

Ouverture de la séance : 18 h.00

Présents :

JP Larguier, C Bosone, S Laffont, M Meffre, C Bonfils, M Isnard, JC Raynaud, B. Gilgenmann, P. Ibaney,
C. Alberca-Busato, F. Masson-Regnault, C. Pomarez-Gomez, JC Froger, N.El Mahsani, O. Gazzano

Absents excusés : Néant

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2020 est contesté par Mme Gazzano, Mr le Maire attendra la décision du contrôle de légalité.

1/ Règlement intérieur :

Voté à la majorité, un vote contre l'article sur le bulletin annuel.

2/ Budget assainissement et CCAS :

Vote à l'unanimité des deux budgets.

3/ Commission CCID :

Vote à l'unanimité La liste de la commission CCID.

4/ Déconfinement et manifestations :

Monsieur le Maire donne lecture des restrictions imposées par la préfecture concernant l'ensemble des manifestations. Le comité des Fêtes attend les informations du gouvernement prévu le 11 juillet pour maintenir ou non deux soirées repas concerts.

5/ DSP assainissement :

Vote à l'unanimité de la convention de groupement Sablet/Seguret pour la nouvelle DSP du service assainissement.

6/ Affaires juridiques :

Deux appels au Tribunal administratif de Marseille sont en cours de rejet pour les requérants. Des questions sont posées sur les affaires en rapport avec le PLU, Monsieur le Maire demande que celles-ci soient traitées en Commission.

7/ Contrat EDF

Vote à l'unanimité du nouveau contrat EDF collectivités sur le cours du marché. Des gains importants seront faits par la collectivité sur 3ans.

Séance levée à 19h45.

